



Bulletin municipal

CHUZELLES

146 - Février 2023

MAIRIE DE CHUZELLES

Horaires d'ouverture :

mardi et jeudi de 8h30 à 11h30
mercredi et vendredi de 15h45 à 18h45

Adresse :

1 place de la mairie 38200 CHUZELLES

Tel : 04.74.57.90.97

Fax : 04.74.57.43.08

mairie@chuzelles.fr

www.chuzelles.fr

Réseaux sociaux :

Facebook : fb.me/Chuzelles

Instagram : instagram/Chuzelles

Twitter : twitter.com/Chuzelles

Telegram : t.me/Chuzelles

JOURS DE PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Nicolas HYVERNAT

Maire

sur rendez-vous

Michel DELORME Travaux, Voirie,

Patrimoine et Environnement

Jeudi de 8h30 à 11h30

Aurélien MÉMERY

Vie associative, Animation, Sport et Culture,
Commerce et Artisans, Urbanisme

Vendredi de 15h45 à 18h45

Isabelle MAURIN

Affaires Sociales, Ages de la vie

Mardi de 8h30 à 11h30

Annie GODET

Affaires Scolaires et Périscolaires

sur rendez-vous

Alain BINEAU

Gestion du PCS et des risques majeurs

sur rendez-vous

Responsable de publication :

Nicolas HYVERNAT

Comité de rédaction :

Commission communication - secrétariat

Mise en page : Ariane GRES

Impression : MESSAGES Imprimerie

111 rue Vauquelin, 31100 Toulouse

Bulletin tiré à 1100 exemplaires

et distribué dans chaque foyer de Chuzelles

Dépôt légal Février 2023

Sommaire

Agenda	3
Édito	4
Municipalité	6
Infos diverses.....	8
Affaires scolaires	10
Affaires sociales	12
Voirie - Travaux	15
Police municipale	18
Intercommunalité.....	19
Environnement	21
Animation	22
Culture / Loisirs.....	23
Associations.....	24

Flash info



Jobs d'été

Vous avez 18 ans, habitez Chuzelles et souhaitez acquérir une expérience professionnelle ? faites parvenir votre CV et une lettre de motivation en mairie avant le 15 mai.

Cette année encore, la mairie recrute 2 profils techniques (entretien, voirie, paysager, permis B requis.) et 2 profils administratifs (1 pour juillet et 1 pour août)

Envoi accepté par courrier ou par mail : mairie@chuzelles.fr

Agenda

Février 2023

jeu. 9	15h-16h30	MUNICIPALITE	RDV Jeux	Bibliothèque
dim. 12	matinée	ACCA	Sabodet	Mille-Club
dim. 19		ST VINCENT DE CHUZELLES	Belote	La Blanchonnière
lun. 20	10h - 18h	MUNICIPALITE	Ludomobile	La Blanchonnière
dim. 26	12h	MUNICIPALITE	Repas des aînés	La Blanchonnière

Mars 2023

sam. 4	8h30 - 17h	CHUZELLES HISTOIRE ET PATRIMOINE	Atelier panier en osier	Mille-Club
4 et 5		SPORT FITNESS CHUZELLES	Week-end sport santé	La Blanchonnière
11 et 12		DANSE ET VOUS	Stage et soirée	La Blanchonnière
lun. 13	15h - 18h30	MUNICIPALITE	Don du sang	La Blanchonnière
sam. 18	8h	MUNICIPALITE	Matinée Nettoyons la Nature	Place de la Mairie
dim. 19	matinée	ACAC	Moules-frites	Mille-Club
dim. 19	11h	MUNICIPALITE	Commémoration	Place de la Mairie
mar. 21	20h	MUNICIPALITE	Festival d'Humour	La Blanchonnière
ven. 24	20h	AFR	Soirée code	Mille-Club
sam. 25	10h30	MUNICIPALITE	Inaugurations	Chapelle St-Maxime
sam. 25		ECOLE DE MUSIQUE SEYSSUEL-CHUZELLES	Concert de printemps	La Blanchonnière
lun. 27	10h - 18h	MUNICIPALITE	Ludomobile	La Blanchonnière

Avril 2023

sam. 1er	11h	SOU DES ECOLES	Caramentran	Mille-Club
sam. 1er		HARMONIE SEYSSUEL-CHUZELLES	Concert annuel du 5 à 7 Band	La Blanchonnière
jeu. 13	15h-16h30	MUNICIPALITE	RDV Jeux	Bibliothèque
ven. 28	soirée	AFR	Marche de nuit	Mille-Club

Mai 2023

6 et 7		ACCA	Ball-trap	Carrière
lun. 8	11h	MUNICIPALITE	Commémoration	Place de la Mairie
ven. 12		CHORALE LA CLE DES CHANTS	Concert	La Blanchonnière
dim. 14	11h	COPAINS DES 7	Saucisses au vin blanc	La Blanchonnière
lun. 15	10h - 18h	MUNICIPALITE	Ludomobile	La Blanchonnière
lun. 29		CHUZELLES HISTOIRE ET PATRIMOINE	Pèlerinage à la chapelle	Chapelle St-Maxime

Juin 2023

10 et 11		SPORT FITNESS CHUZELLES	Stage et soirée de fin d'année	La Blanchonnière
dim. 11		AFR	Rallye pédestre	Stade
17 et 18		DANSE ET VOUS	Stage et soirée	La Blanchonnière
mar. 20		MUNICIPALITE	Fête de la Musique	La Blanchonnière
ven. 23		ACCA	Assemblée générale	Mille-Club
sam. 24		CHUZELLES HISTOIRE ET PATRIMOINE	Journée du Patrimoine	Chapelle St-Maxime
ven. 30	17h	SOU DES ECOLES	Kermesse	La Blanchonnière

Juillet 2023

ven. 14		CHUZELLES ET LUZINAY	Feu d'artifice	À Luzinay
---------	--	----------------------	-----------------------	-----------



Édito

du Maire



Ce fut un immense plaisir, partagé, de pouvoir vous accueillir très nombreux pour notre première cérémonie de vœux depuis le début de notre mandat.

Bien qu'à de nombreuses occasions de cérémonies, de manifestations municipales ou associatives, vous aviez déjà rencontré les membres de l'équipe municipale, cette cérémonie des vœux, ancrée dans nos traditions, permet des échanges dans un moment convivial.

Toutefois l'équipe était incomplète, avec l'absence de Marie-Thé Odrat, qui nous a quittés en novembre dernier après une longue lutte contre la maladie. Marie-Thé était 2ème adjointe en charge des Affaires Scolaires et Péricolaires et membre du CCAS. Elue depuis 2001, vous retrouverez dans ce bulletin un hommage à son travail et son engagement depuis plus de 20 ans au service de la commune. Son sourire permanent était notre rayon de soleil, elle nous manque beaucoup, et nous avons une pensée émue pour sa famille, ses proches et amis.

Le domaine de prédilection de Marie-Thé était l'école, elle avait à cœur que nos élèves soient accueillis dans de bonnes conditions au sein des services scolaires et périscolaires, et c'est bien entendu un engagement qui nous touche et que nous allons faire perdurer.

L'école a vu depuis notre mandat: la fin du projet d'extension du dortoir, la réalisation d'un bâtiment modulaire qui accueille aujourd'hui une classe de maternelle, et le restaurant scolaire quant à lui a pu bénéficier de panneaux d'isolation acoustique pour un meilleur confort lors de la pause méridienne.

Notre groupe scolaire est un ensemble de bâtiments, d'une surface de plus de 1500m², composé de plusieurs éléments d'époques variées, avec des degrés d'isolation très divers... Nous avons engagé, l'année dernière, une procédure pour rénover et restructurer les espaces de ce groupe scolaire, pour qu'il soit adapté à l'évolution des effectifs, et plus économe en énergie: c'est un enjeu à la fois de sobriété énergétique, donc financier, mais aussi écologique, afin de lutter contre les îlots de chaleur et réduire notre

empreinte carbone. La première étape, en cours, est la sélection d'un programmiste. Celui-ci aura la lourde tâche de faire les études nécessaires, et également, de réaliser une concertation avec tous les acteurs: enseignants, employés, parents d'élèves, élus, pour que ce projet corresponde aux attentes et réponde aux contraintes qui lui seront posées. Ceci prendra du temps, nous aimerions tous que cela soit réalisé rapidement, moi le premier, mais il est indispensable de bien concerter pour une réalisation qui fasse l'adhésion de tous, et qui engagera une somme importante d'argent public, aussi bien communale que via le biais de subventions.

Cette école accueille aujourd'hui 280 élèves, et a vu la création de 2 nouvelles classes en l'espace de 2 ans: une 4ème classe de maternelle à la rentrée 2021 et une 7ème classe d'élémentaire à la rentrée 2022. J'en profite pour remercier tout notre personnel périscolaire et l'équipe enseignante qui œuvrent pour le bien-être de nos enfants.

Ceci témoigne de la dynamique de notre commune, dont la population atteint maintenant 2300 habitants officiellement en date du 1er janvier 2020. Ceci est directement lié à deux phénomènes que sont le développement immobilier, à travers les lotissements que vous avez vus se construire, mais également un phénomène de renouvellement urbain, avec de la densification et des divisions parcellaires, sur de l'habitat plus ancien, disposant de jardins devenus trop grands pour leurs occupants.

Chuzelles est dans le pôle d'attraction de Lyon, et subit ainsi une forte pression foncière. À l'aube d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme, cette fois-ci à l'échelle de l'intercommunalité, il faudra veiller à préserver notre ruralité, qui fait le charme de notre village et attire des nouveaux arrivants. Ce PLUi verra le jour dans les 4 ans à venir.

Un travail important concernant l'adressage de la commune a été réalisé, la nouvelle loi 3DS nous obligeant à nommer également les voies privées, et ceci surtout pour les services de secours, qui ont besoin



d'avoir une localisation précise de votre habitation à l'indication de votre première ligne d'adresse. Nous avons déjà réalisé une trentaine de nommages, et bien qu'un changement d'adresse amène des inquiétudes légitimes, vous êtes nombreux à témoigner quelques temps après, quand tous les services de GPS sont à jour, qu'il est très appréciable d'avoir des livreurs qui arrivent juste devant votre porte, au simple énoncé de votre nouvelle adresse qualifiée et certifiée!

Le CCAS a lancé depuis janvier, en collaboration avec nos CCAS voisins de Luzinay et Villette de Vienne, un service de car gratuit le premier mardi du mois à destination de Vienne pour la séance Ciné d'Or. Ce service était en expérimentation depuis novembre, et vous êtes déjà plusieurs à avoir pu profiter de ce transport. J'en profite pour remercier le CCAS de Vienne qui a mis en place Ciné d'Or, permettant de profiter d'un film à un tarif réduit, tous les premiers mardis du mois. Ces séances sont ouvertes à tous, de 14h30 à 20h.

Favoriser un meilleur accès à la culture, c'est aussi ce que l'on a souhaité en élargissant depuis début novembre les horaires d'accès à la bibliothèque. Ce service vous accueille désormais jusqu'à 19h les lundis, mercredis et vendredis, mais surtout les samedis matin de 9h30 à 12h30, pendant le marché. La bibliothèque propose aussi désormais un rendez-vous jeux tous les mois. Ces actions sont rendues possible par le renfort du service avec l'arrivée d'une nouvelle bibliothécaire. J'en profite pour remercier nos 2 agents.

La culture passe aussi par l'humour, et c'est toujours

avec autant de plaisir que nous accueillerons le mardi 21 mars le Festival d'Humour avec la comédienne Farah. Un grand merci à la MJC de Vienne et ses nombreux bénévoles qui s'occupent de l'organisation de cette représentation.

L'activité de commerces en centre-village évolue, vous avez pu voir des changements dans les vitrines du Belvédère et en ce début d'année nous sommes très heureux d'accueillir à nouveau une fleuriste et une pizzeria.

Les travaux de la chapelle Saint-Maxime sont désormais quasi terminés, et j'aurai le plaisir de vous inviter à son inauguration le 25 mars prochain. Ceux-ci ont été suivis par deux architectes du patrimoine, qui ont coordonné des entreprises expertes dans le domaine de la restauration patrimoniale, sous l'œil attentif de l'association Chuzelles Histoire et Patrimoine que je remercie vivement pour sa participation et son don exceptionnel. Ce projet a également fait l'objet d'une souscription via la Fondation du Patrimoine, et vous avez été 42 donateurs à contribuer à ce projet, pour un total de près de 12000 euros, merci à vous!

Le haut de la rue de Vienne fait l'objet d'un projet de sécurisation de la voirie, avec une première tranche réalisée il y a quelques années, mais était depuis mis en suspens, en attendant que le nouveau lotissement réalise son accès définitif. Ceci devant intervenir sous peu, nous avons donc pu réactiver ce projet, qui fera l'objet d'une concertation avec les riverains prochainement.

Pour construire notre budget 2023, nous devons être plus sobres énergétiquement, si nous voulons continuer d'investir sur notre commune. C'est pourquoi nous avons récemment pris 2 décisions, la première de raccourcir d'une semaine les illuminations de fin d'année: celles-ci sont lancées traditionnellement la veille du marché de Noël, et s'arrêteront désormais la 1ère semaine de janvier au lieu de la 2nde. En diminuant la durée plutôt que la quantité d'illuminations, nous préservons l'esprit de fête si nécessaire avec ces crises successives, tout en réduisant de 20% la consommation de ces équipements.

La 2ème décision a été rendue possible par la modernisation du réseau d'éclairage public. Celui-ci est désormais intégralement équipé d'éclairage LEDs, et la quasi-totalité des points lumineux sont pilotés par des armoires de commande récentes, permettant de programmer l'intensité des lampadaires. Nous diminuerons prochainement l'intensité lumineuse à 22h30, et couperons en totalité de 23h30 à 5h30, à l'exception de certains points pour raisons techniques ou de sécurité. Ceci préservera également la faune nocturne, et plus largement la biodiversité sur notre commune.

L'agglo, qui opère la gestion des déchets, aussi bien en déchetterie qu'avec les points d'apport volontaire pour

le recyclage a rénové plusieurs points d'apport volontaire de tri récemment, avec l'installation d'une dalle et de grillage pour certains, ou encore l'installation de silos en bois au niveau de l'aire de pique-nique qui se situe dans la zone humide des Serpaizières, un espace naturel sensible.

Il s'agit peut-être d'une simple coïncidence, mais ceux-ci sont également devenus plus propres, notamment celui de Boussole, depuis qu'ils sont équipés en caméras, dans le cadre de notre système de vidéoprotection communal.

Enfin pour terminer, je tiens à remercier toute l'équipe municipale, aussi bien les agents des différents services, administratif, technique, police, périscolaire et bibliothèque, que les élus, qui vivent un mandat bien particulier, voyant se succéder d'abord une première crise sanitaire, suivie d'une crise économique. C'est grâce à eux, grâce à toute l'équipe municipale, œuvrant chacun dans leur domaine de prédilection, et au-delà, que nous pouvons réaliser tous ces projets, apporter tous les nouveaux services que j'ai évoqué.

Je vous adresse au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, tous mes vœux de bonheur, prospérité, et surtout de santé pour 2023, en souhaitant que cette nouvelle année soit très différente des 3 dernières !

Nicolas HYVERNAT

Municipalité

Réorganisation du Conseil municipal

Suite au décès de Marie-Thé Odrat, le Conseil Municipal a été réorganisé.

Nouveau membre

Daniel BRUNET, qui était sur la liste supplémentaire élue le 15 mars 2020 devient titulaire, et siègera dans les commissions municipales suivantes : Travaux - voirie, Affaires scolaires, Animation.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe municipale.

Adjoints et conseillers délégués

Lors du conseil municipal du 28/11/2022, il a été délibéré de porter à 5 le nombre d'adjoints, et d'élire à ce poste Annie GODET et Alain BINEAU. La liste des **adjoints** est désormais la suivante :

- Michel DELORME, 1^{er} adjoint aux Travaux, Voirie, Patrimoine et Environnement
- Aurélien MÉMERY, 2^{ème} Adjoint à la Vie associative, Animation, Sport et Culture, Commerce et Artisans, Urbanisme
- Isabelle MAURIN, 3^{ème} Adjointe aux Affaires Sociales, Ages de la vie



Daniel BRUNET

- Annie GODET, 4^{ème} Adjointe aux Affaires Scolaires et Périscolaires

- Alain BINEAU, 5^{ème} Adjoint au PCS et aux risques majeurs

Les nouvelles délégations suivantes ont été attribuées aux conseillers municipaux :

- Pierre COMBE : délégué au numérique
- Julia SOULIER : déléguée au CME et à la bibliothèque
- Sandra VANEL : déléguée à la ludomobile
- Ariane GRÈS : déléguée à la communication
- Christane FALCON : déléguée à la téléalarme
- Daniel BRUNET : délégué aux chemins ruraux

Tamara MAZZANTI reste conseillère déléguée aux ressources humaines et à la concertation publique.

Hommage à Marie-Thé Odrat

Marie-Thé Odrat, qui était la 2ème adjointe en charge des affaires scolaires, est décédée le 14 novembre dernier à l'âge de 66 ans. Appréciée de tous, élus, personnel communal, enseignants, elle laisse un grand vide derrière elle. Engagée en tant qu'élue depuis 20 ans, elle restera dans les souvenirs de tous ceux qui ont croisé sa route pour son sourire, son énergie et sa bienveillance.

Pour les membres de l'équipe municipale, elle était avant tout une amie. Voici le texte prononcé lors de ses obsèques par Nicolas Hyvernât, Maire de Chuzelles :

« Marie-Thé, tu étais une élue de la République.

Ton engagement a commencé en 2001, où tu as rejoint le Conseil Municipal de Chuzelles, à cette époque, déjà, tu avais été désignée à la commission restaurant scolaire, mais également celle en charge du fleurissement et de l'environnement, entre autres. C'était bien là tes thèmes de prédilection, qui jalonnent ton parcours à la Mairie.

Mais avant de parler de l'école, un autre sujet qui te touchait était l'environnement. Tu t'impliques à la communauté du pays Viennois dans les commissions environnement et agriculture, puis reprends en charge l'organisation des journées Nettoyage de la commune. Celle de 2004, qui avait réuni plus de 80 participants, te vaut des remerciements appuyés dans le bulletin communal, au titre de Grande Organisatrice.

Les grandes causes te touchent, et c'est donc tout naturellement que tu t'occuperas également de gérer l'association Don du Sang pendant de nombreuses années.

En 2008, sur ton 2ème mandat, évidemment, tu es élue au poste de 4ème adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires. Tu tisseras les liens avec la ludothèque, pour que la garderie profite d'une mise à disposition de jeux, dans la continuité de ton engagement permanent pour l'amélioration des services scolaires et périscolaires. Tu rejoins aussi le Centre Communal des Affaires Sociales de Chuzelles, toutes les personnes que tu as pu aider gardent un souvenir de ta bienveillance et de ta gaieté.

Tu rempiles avec les élections de 2014, au statut de 2ème adjointe, toujours à l'école. C'était pour moi comme une évidence de te solliciter pour continuer l'aventure en 2020 pour un 4ème mandat, avec la nouvelle équipe. Après quelques hésitations, tu acceptes, l'appel du service du public et des écoles était le plus fort: tu avais à cœur de continuer des projets, que tu appréciais tant, comme le Conseil Municipal Enfants, que tu as lancé en 2018, après de longues négociations!



Être Maire-Adjoint, cela t'a permis aussi de célébrer en 2015 le mariage de ta fille, en tant qu'Officier d'Etat Civil, ou encore les baptêmes de tes petits enfants, pour ton plus grand bonheur et celui de ta famille.

Tous les élus, agents communaux, directeurs, inspecteurs, enseignants, parents d'élèves, élèves, anciens élèves peuvent témoigner de ton engagement sans faille aux services scolaires.

Notre collaboration sur ce dernier mandat fût courte, trop courte, mais j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec toi. Chaque année, l'élaboration du budget était une période clé, pour défendre tes projets, tes équipes et allouer des crédits pour l'année à venir. Une chose était sûre, ces crédits alloués seraient consommés, car tu remuais ciel et terre pour que tes projets avancent!

Tu ne comptais pas tes heures: combien de fois, c'est toi qui remplaçais au pied levé les absences. Combien de fois, c'est toi qui servais au restaurant scolaire ou prenais le balai pour nettoyer les bâtiments.

On se souviendra en mairie d'anecdotes, qui nous feront sourire, et nous feront penser à toi. On se souviendra de tes brioches aux pralines, pour te faire pardonner d'un déclenchement d'alarme à l'école. On se souviendra de ton goût pour les couleurs vives: tu étais contente car il y a quelques mois, nous avons pu installer les panneaux d'affichage, que tu avais choisis aux couleurs fluos devant l'école, ou encore lorsque nous avons repeint les bancs de l'école de façon multicolore. J'ai eu la chance de pouvoir échanger avec toi ces derniers jours, et de t'annoncer que tu avais obtenu la Médaille D'Honneur pour les 20 années de service accompli à la Commune. Et même dans ces derniers instants, tu m'as assuré que nous n'avions pas à nous inquiéter pour les chocolats de Noël, pour les enfants, car tu avais tout géré, encore pour cette année!

C'est sûr, tu vas nous manquer. Mais ton travail, tes projets, ton engagement, ton sourire resteront dans ce groupe scolaire, et ainsi nous nous souviendrons de toi.»



Personnel communal

Départs en retraite

En novembre dernier, nous avons fêté le départ en retraite de deux agents municipaux : Bernadette MARTEL, secrétaire de mairie, et de Marie-Jo CHAVARIN, employée au périscolaire et à la bibliothèque.

Marie-Jo a rejoint la mairie en 2011, d'abord à l'entretien des bâtiments et salles communales, au périscolaire, puis à partir de 2018 à la bibliothèque, pour l'accueil des classes et du public.

Bernadette a été employée de la commune de Chuzelles à partir des années 90, après un début de carrière dans le domaine bancaire et des entreprises lyonnaises.

En 1994, elle devient agent administratif et rejoint le secrétariat où elle se spécialisera en comptabilité et urbanisme.



Elle gravira ensuite les échelons et les grades, pour devenir en 2019 rédacteur principal 1ère classe. En 2017, elle a obtenu la médaille d'honneur du travail pour ses 20 ans d'ancienneté.

Toutes deux avaient en commun la rigueur et le sens du service public, et étaient très appréciées dans leur travail. Nous les remercions pour tout le travail accompli et les services rendus, et leur souhaitons une bonne retraite !

Arrivée de 2 nouveaux agents administratifs

Nous avons le plaisir d'accueillir Cécile PERROT au secrétariat, où elle remplace Bernadette MARTEL depuis son départ à la retraite. Cécile est en poste depuis le 1^{er} novembre 2022 en tant qu'adjointe administrative 1ère classe. Elle s'occupe principalement de l'urbanisme et de la comptabilité.

A la bibliothèque, c'est Marie-Jo CHAVARIN qui est partie en retraite. Elle a été remplacée depuis la rentrée par Isabelle GRANGEAT, sur un temps de travail étendu, ce qui permet de mieux accueillir toutes les classes, répondant ainsi à l'augmentation du nombre d'élèves sur la commune, mais aussi de proposer de nouvelles plages horaires d'ouverture au public.



Vœux au personnel

Le 11 janvier dernier, la municipalité a présenté ses vœux au personnel communal. Ce petit moment convivial regroupant les agents des différents services n'avait pas été possible depuis les élections de 2020 en raison de la crise sanitaire.

Ce fut l'occasion pour le Maire de remercier les employés municipaux pour leur travail au service des Chuzellois.



Infos

Etat-civil 2022

- 30 naissances : 11 filles et 19 garçons (dont une naissance à Chuzelles même)
- 6 mariages
- 17 décès

La population légale a atteint 2300 habitants.
(Source INSEE 2020 en vigueur au 1^{er} janvier 2023)

Cimetière

Deux types de concessions sont proposées au cimetière de Chuzelles pour une durée de 30 ans ou de 50 ans :

- Les concessions en pleine terre ou caveau (tombe)
- Les cases de columbarium.

Il existe également trois concessions temporaires (d'une durée maximale de 10 ans) accordées aux familles qui souhaitent inhumer leur proche dans l'attente d'un transfert dans un autre lieu.

Les tarifs sont les suivants :

- Concessions temporaires (maximum 10 ans) :
 - Pleine terre ou caveau (tombe) : 110 €
- Concessions trentenaires :
 - Pleine terre ou caveau (tombe) : 150 €
 - Case de columbarium : 300 €
- Concessions cinquantenaires :
 - Pleine terre ou caveau (tombe) : 300 €
 - Case de columbarium : 600 €

Chaque année, à la période de la Toussaint, il est constaté que de nombreuses tombes sont malheureusement en état d'abandon dégradant l'état général du cimetière. Il s'agit la plupart du temps de concessions perpétuelles anciennes dont les concessionnaires sont décédés et pour lesquelles la commune n'a pas connaissance d'ayant droit.

Petit rappel de la réglementation : si l'entretien du terrain communal (allées,...) incombe à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants droit : nettoyage de sa concession, taille des branches des arbres qui empiètent sur les concessions voisines, enlèvement des mauvaises herbes, arrachage des gros arbres et arbustes qui soulèvent les concessions voisines, etc.

Nous recherchons régulièrement les descendants et ayants droit de ces sépultures et comptons sur la participation active des Chuzellois pour informer les proches ou les familles ayant déménagé de l'état de leur concession.

Sans remise en état, ces sépultures sont susceptibles de faire l'objet d'une procédure de reprise par la commune.

Recensement citoyen

Le recensement citoyen est **obligatoire** pour tous les jeunes français de 16 ans. Il permet d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et ainsi d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour les examens et concours publics (Baccalauréat, Permis de conduire...)

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile, en présentant une pièce d'identité et le livret de famille, **dans le mois qui suit ses 16 ans (pas avant)**.

Radiation des listes électorales

Lors des dernières élections en 2021, un certain nombre d'enveloppes de propagande nous sont revenues en mairie, pour la principale raison que les destinataires n'habitaient pas (ou plus...) aux adresses indiquées.

Or pour être inscrit sur la liste électorale de la commune il est obligatoire d'y justifier d'un domicile réel (ou de la qualité de contribuable s'acquittant depuis au moins 2 années consécutives de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière ou de taxe foncière des entreprises, cf. article L 11 du Code électoral).

La plupart de ces retours sont dus aux départs d'électeurs de la commune et à l'absence d'inscription sur les listes électorales de leur nouvelle commune.

Ces électeurs vont donc être prochainement radiés d'office de la liste électorale (article L18 du Code électoral) et ne pourront plus voter à Chuzelles.

Si vous avez connaissance d'électeurs dans cette situation (par exemple les enfants de plus de 25 ans établis durablement hors du domicile parental, dont le nom ne serait plus présent sur une boîte aux lettres à l'adresse de son inscription), merci de les inviter à s'inscrire dans leur nouvelle commune afin de pouvoir continuer à exercer leur droit de vote.

Sachez que vous pouvez consulter votre situation électorale en un seul clic: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>



Affaires scolaires



Courseton

Pour la seconde fois, l'école de Chuzelles a organisé le courseton au profit de l'association Ela. Après l'installation des parcours par les services techniques, la course a dû être reportée à cause d'une pluie battante. Les élèves ont dû patienter jusqu'au retour des vacances de la Toussaint, et se sont présentés plus motivés que jamais pour relever le défi !

Les participants, de la moyenne section au CM2, étaient encouragés par de nombreux supporters. Félicitation à eux et à l'équipe enseignante pour cette belle organisation !

Rentrée scolaire 2022/2023

Inscription des enfants nés en 2020

Les dossiers d'inscription pour les enfants nés en 2020 sont à déposer en mairie aux horaires d'ouverture.

Ils doivent être pré-remplis (Formulaire à télécharger sur le site de la mairie) et accompagnés des photocopies d'un justificatif de domicile et des pages du carnet de vaccinations.

La direction du groupe scolaire prendra contact avec chaque famille courant mai.

chuzelles.fr/ages-de-la-vie/education-jeunesse/lecole

Equippedement des classes

Des tableaux blancs interactifs ont été installés dans les deux dernières classes non encore équipées.

Le projecteur est fourni par Vienne Condrieu Agglomération, en charge de la compétence du numérique à l'école, et l'installation des tableaux est à la charge de la commune.



le Conseil Municipal d'Enfants Boum d'Halloween

Cette année les élus du CME ont décidé de rassembler les petits Chuzellois participant aux traditionnelles processions d'Halloween autour de la 1ère boum d'Halloween du village. Cet événement fut un réel succès en rassemblant des centaines de personnes dans la salle de la Blanchonnière où le sou des écoles tenait une buvette avec planches apéritives.

Petits et grands ont passé une soirée endiablée !



Visite du Père Noël à l'école et à la cantine

Pour le plus grand plaisir des enfants, le Père Noël a rendu visite à notre groupe scolaire. Il a distribué à tous les élèves des petits sachets de chocolats et des clémentines avec l'aide des lutins du Sou des écoles. Les enfants étaient ravis !

Après être passé dans chacune des classes, il est venu leur dire au revoir dans la cantine. Les enfants ont alors entonné des chants de Noël. Il est reparti ressourcé pour affronter sa belle mission !

Nous avons une pensée émue pour notre Adjointe aux affaires scolaires qui nous a quitté récemment, Marie-Thé Odrat qui avait tout orchestré avec l'aide de sa famille afin que cette tradition soit parfaitement organisée.



Exposition «l'école d'autrefois»

Plusieurs classes de l'école de Chuzelles ont pour projet commun cette année de travailler sur les périodes historiques. Toutes les classes de maternelle ont débuté leur année scolaire en évoquant la vie à l'époque des grands-parents.

Les enseignants ont donc contacté le responsable de la section Patrimoine de la MJC de Chasse-sur-Rhône, qui avait organisé une exposition sur ce thème en décembre, pour voir comment profiter de cette belle occasion de consolider les apprentissages des élèves.

C'est ainsi que l'exposition «l'école d'autrefois» a pu être installée dans la salle bleue de l'école et tout au long de la journée du 8 décembre, toutes les classes ont pu la visiter.

La première partie était la reconstitution d'une classe de taille réelle, avec des pupitres, des cartes et du matériel d'époque.

Ensuite les élèves pouvaient voir une reconstitution de classe en miniature avec de nombreux personnages, réalisée en terre cuite par André Fillon, artiste de Ternay, qui a eu la gentillesse de prêter son œuvre pour l'exposition.

Des bénévoles étaient là pour accueillir les enfants et leur expliquer comment cela se passait avant.

Petits et grands étaient ravis !



Affaires sociales

Téléalarme

Le CCAS rend visite une fois par mois aux 16 Chuzellois qui sont équipés du système de téléalarme sur la commune.

Ce service est géré par Vienne Condrieu Agglomération et contrairement aux idées reçues, il n'est pas destiné uniquement au maintien à domicile des personnes âgées ou isolées. Il peut être mis en place très rapidement et de manière provisoire pour toute personne rencontrant un problème de mobilité suite à un accident ou une opération.

Tarif : le coût de l'abonnement est de 34€ par mois (fixé par délibération de l'Agglo). La facturation est trimestrielle et concerne un boîtier par foyer, le nombre de bracelets ne change pas le prix.

Pour souscrire ou pour plus de renseignements, contacter le CCAS ou la Mairie de Chuzelles.

Analyse des Besoins Sociaux

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est une obligation légale pour tous les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), mais il s'agit surtout d'un outil d'aide à la décision. Elle consiste à réaliser un diagnostic socio-démographique sur l'ensemble de la population du territoire et à identifier ses besoins et ses attentes. La commune de Chuzelles a réalisé son ABS en envoyant des questionnaires (format papier et en ligne) à tous les foyers Chuzellois au deuxième semestre 2022. Les réponses collectées étaient anonymes et ont ensuite fait l'objet d'une analyse que nous vous restituons ci-dessous....

Les chiffres ne sont pas vraiment significatifs puisque nous n'avons eu que 50 retours sur les 1100 foyers interrogés. Les réponses exprimées représentaient 51 hommes, 53 femmes, et 61 mineurs (34 garçons et 27 filles). Ce qui en est ressorti :

2 personnes sont originaires de Chuzelles, 1 foyer vient de l'Ain, 4 de l'Isère et 43 du Rhône (dont 14 de Lyon). Et enfin, 1 foyer arrive de Bretagne !

Le système de garde préférentiel pour les petits est l'accueil chez une nourrice agréée, puis l'accueil en crèche pour 2 foyers (à Chasse-sur-Rhône et Villette), mais plusieurs foyers ont exprimé un manque de propositions pour la garde de leurs enfants notamment lorsque leurs horaires sont variables et/ou particuliers (tôt le matin ou tard le soir)...

Pour la garde des enfants scolarisés, le souci reste le

Don du sang

L'association ACDS qui gérait depuis 4 ans ces collectes laissera au CCAS le soin de reprendre le flambeau en 2023.

Les 3 collectes annuelles de sang sur la commune restent en vigueur avec une première date fixée au **13 mars 2023 à la salle de la Blanchonnière**. N'hésitez pas à vous inscrire sur le site de l'EFS.



Accueil des nouveaux Chuzellois

Pour la première fois cette année, la municipalité a accueilli en même temps le 16 septembre 2022 à la Blanchonnière les nouveaux-nés et les nouveaux habitants de Chuzelles.

Les jeunes Chuzellois nés en 2021-2022 et leurs parents se sont retrouvés pour faire connaissance, partager un moment de convivialité, et recevoir un petit cadeau.

Quant aux Chuzellois récemment installés, ils ont pu obtenir des conseils pratiques et rencontrer l'équipe municipale. Bienvenue à eux tous !

même (problèmes liés aux horaires du service périscolaire ou qui n'est pas assez souple). Les mercredis sont également problématiques avec peu de choix et/ou un problème de coût.

6 familles auraient besoin d'aide scolaire (pour 5 élèves d'élémentaire et 1 collégien)

Plusieurs familles n'ont pas trouvé l'activité périscolaire recherchée sur Chuzelles ou sur les communes de la Sévenne et déplorent un manque d'infrastructures sportives.

Plusieurs foyers également ont dû renoncer à des soins médicaux, à cause de la saturation des cabinets et l'absence totale de dermatologue sur la zone.

Des demandes d'aide sont liées à des problèmes d'autonomie, de mobilité, et d'utilisation d'internet.

Enfin, les suggestions exprimées quant aux besoins sur la commune concernent :

- Un distributeur à billet vers les commerces
- Un centre aéré pour les mercredis et vacances (Luzinay saturé et pas pratique pour ceux qui travaillent à Lyon)
- Un club d'échec
- Une écurisation routière renforcée rue de Vienne à la sortie des écoles (excès de vitesse, poids lourds, stationnement insuffisant)
- Une garderie dès 7h du matin
- Des espaces de loisirs pour les enfants de type city stade, skate park (nombreuses demandes)...

Repas des aînés et colis de Noël

Cette année encore, aux Chuzellois de plus de 75 ans, la municipalité offrait le choix de recevoir un colis pour Noël 2022 ou d'assister au repas. Ainsi, ce sont 30 colis simples et 51 doubles qui ont été livrés avant le 25 décembre.

Cette année encore nous avons privilégié les produits locaux et c'est auprès des "Grands gourmands" (épicerie fine de St Georges d'Espéranche) que nous avons trouvé l'ensemble des produits purement régionaux qui composaient ces colis. Ce sont ensuite des élus et des bénévoles du CCAS qui ont préparé et distribué les colis, sans oublier la carte de vœux réalisée par les enfants de la garderie.

Pour les Chuzellois entre 70 et 75 ans, 43 personnes se sont inscrites au repas, auxquelles se sont rajoutés les 68 Chuzellois de plus de 75 ans qui avaient fait le choix du repas au lieu du colis. Nous leur donnons rendez-vous **le 26 février prochain à midi** pour le traditionnel **repas des aînés**.



Boîtes de Noël solidaires

Cette année encore la mairie proposait de collecter les boîtes de Noël solidaires destinées aux personnes dans le besoin. Nous saluons le geste des Chuzellois ainsi que la classe de CM1/CM2 de Monsieur SUATON qui nous a permis de collecter une cinquantaine de boîtes que nous avons portées au secours populaire de Vienne.

Ciné d'or : nouveau service de car

En test depuis le mois de novembre, un service de car affrété par les CCAS de Luzinay, Villette-de-Vienne et maintenant Chuzelles propose d'emmener les personnes qui le désirent au cinéma les Amphis de Vienne **pour assister à la séance de 14h30, un mardi par mois**.

Cette séance au prix de 3,70€, est mise en place dans le cadre du "Ciné d'Or" avec le CCAS de Vienne et le cinéma les Amphis. Cette programmation est prévue pour les seniors mais accessible à tous.

Le car passera à l'arrêt "Chuzelles Place" situé Place du Belvédère à proximité des commerces entre 13h20 et 13h30.

Ce service de car est gratuit, sans réservation préalable et ouvert à tous.

Retrouvez ci-dessous le programme de cette saison :

Séances les mardis à 14h30 - 17h - 20h



Délicieux / 21 février 2023

Durée : 1 h 53 | **Genre :** Comédie, Historique | **Sortie :** septembre 2021
Réalisation : Eric Besnard, avec Grégory Gadebois, Isabelle Carré, Benjamin Lavernhe

À l'aube de la Révolution Française, Pierre Manceron, cuisinier audacieux mais orgueilleux, est limogé par son maître. Il fait la rencontre d'une femme étonnante. Ensemble, ils vont inventer un lieu de plaisir et de partage ouvert à tous : le premier restaurant. Une idée qui leur vaudra clients... et ennemis.



Un triomphe / 7 mars 2023

Durée : 1 h 46 | **Genre :** Comédie | **Sortie :** septembre 2021
Réalisation : Emmanuel Courcol, avec Kad Merad, David Ayala, Lamine Cissokho

Un acteur en galère accepte pour boucler ses fins de mois d'animer un atelier théâtre en prison. Surpris par les talents de comédien des détenus, il se met en tête de monter avec eux une pièce sur la scène d'un vrai théâtre. Commence alors une formidable aventure humaine. Inspiré d'une histoire vraie.



La brigade / 4 avril 2023

Durée : 1 h 37 | **Genre :** Comédie | **Sortie :** mars 2022 | **Réalisation :** Louis-Julien Petit, avec Audrey Lamy, François Cluzet, Chantal Neuwirth

Depuis toute petite, Cathy rêve de diriger son propre restaurant. Mais à quarante ans, rien ne s'est passé comme prévu et elle se retrouve contrainte d'accepter un poste de cantinière dans un foyer pour jeunes migrants. Son rêve semble encore s'éloigner... ou pas ?



Ténon / 2 mai 2023

Durée : 1 h 40 | **Genre :** Comédie dramatique | **Sortie :** mai 2022
Réalisation : Claude Zidi Jr., avec Michèle Laroque, Mohammed Belkhir, Guillaume Duhesme

Antoine, jeune banlieusard parisien, étudiant en comptabilité, partage son temps entre les battles de rap et son job de livreur de sushis. Lors d'une course à l'Opéra Garnier, sa route croise celle de Mme Loyseau, professeur de chant, qui détecte chez Antoine un talent brut à faire éclore.



Film surprise / Mardi 6 juin 2023



Ciné d'or

Saison 2022-2023

1 film par mois, les mardis

Aide à Domicile en milieu rural



pour tous, toute la vie, partout

Agréée en tant que service d'aide à la personne, l'ADMR basée sur Villette-de-Vienne intervient sur les communes de Chuzelles, Luzinay, St-Just-Chaleyssin, Septème, Serpaize, Seyssuel, et Villette-de-Vienne.

Elle intervient auprès de tous publics pour l'aide à domicile : Vie quotidienne, autonomie, domicile, famille.

Elle peut apporter diverses aides et a aussi un rôle de conseil et d'orientations des personnes vers les organismes. A compter de 2023 elle va mettre en place l'avance directe en matière de déductibilité fiscale et chaque bénéficiaire sera avisé de ce processus.

Le fonctionnement associatif donne une identité particulière, mais aussi une fragilité, au service créé depuis plus de 75 ans pour intervenir auprès des familles, des personnes handicapées de tous âges, des personnes âgées, mais aussi pour des retours d'hospitalisation, dans le cadre des HAD (hospitalisations à domicile) ; qu'il s'agisse de courtes périodes ou pour du long terme. Elle a besoin de nouveaux bénévoles pour apporter des idées nouvelles, en remplacement des bénévoles actuels démissionnaires qui s'étaient engagés dans la vie associative et ont œuvré pour le bien-être des bénéficiaires dans le respect de chacun.

Je remercie ici toutes mes collègues pour cette belle collaboration. Les engagements actuels continueront à être respectés avec l'aide des 26 salariés.

La crise sanitaire a mis en évidence le besoin de lien social. La transformation de la société demande d'être attentif à l'évolution des besoins quotidiens des personnes aidées mais aussi de l'évolution des besoins dans les années à venir en nombre de personnes vieillissantes souhaitant rester à leur domicile dans les meilleures conditions et eu égard au coût et aux places disponibles en établissement.

La difficulté de recrutement se fait durablement ressentir, le métier étant très peu reconnu malgré quelques efforts constatés depuis quelques mois.

L'ancienne Présidente, Marie-Thérèse Carret

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du lundi au vendredi ou de vous rendre dans les bureaux situés au 284 Rue de la Forge 38200 VILLETTE-DE-VIENNE de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Tél : 04 74 57 91 31 Mail : admrserp@fede38.admr.org

L'ADMR RECHERCHE

Vous souhaitez faire partie d'une équipe dynamique et engagée, ou l'humain est au cœur de notre activité. Bénévoles et salariés participent à la vie de votre territoire en accompagnant chaque citoyen à tout âge de la vie.



DES SALARIÉS

Vous faites preuve d'empathie, vous aimez le contact humain, vous êtes rigoureux et bienveillant, vous avez une adaptabilité à toute épreuve, vous souhaitez faire un métier qui a du sens...n'hésitez plus et postulez !

DES BÉNÉVOLES

Vous souhaitez apporter vos compétences et votre temps pour la bonne cause. Aider et accompagner les autres font partie de vos valeurs. Vous voulez apporter votre pierre à l'édifice et vous épanouir dans nos différentes missions...n'hésitez plus et venez rejoindre cette belle aventure humaine !



CONTACTEZ NOUS !

ADMR de Serpaize
284 rue de la forge
38200 Villette de Vienne
04 74 57 91 31
admrserp@fede38.admr.org



pour tous,
toute la vie,
partout

Travaux Voirie

Hameau de Boussole

Les travaux d'aménagement pour la gestion des eaux pluviales et des ruissellements, destinés à protéger le hameau de Boussole contre les inondations sont terminés :

- Création d'un bassin de rétention d'un volume de 4000 m³ à l'amont de la RN7 (côté Seyssuel).
- La création d'une fosse de dissipation à l'aval de la zone urbanisée (côté Chuzelles).
- Le passage d'une conduite en fonçage sous la RN7 puis jusqu'à la fosse de dissipation.
- La pose d'une conduite dans la traversée du lieu-dit Boussole

Ces travaux ont été financés par Vienne Condrieu Agglomération à 75%, le département de l'Isère à 20% et la Direction interdépartementale des Routes Centre-Est pour 5%.



Fosse de dissipation

Passage sous la RN7

Fossé en amont



Nouveau tracteur

La commune a acquis un tracteur et un broyeur à végétaux, utilisés par les services techniques pour l'entretien des bois et terrains communaux.

Déneigement

Comme vous avez pu le constater lors d'épisode neigeux, notre partenaire agricole pour le déneigement sur la commune intervient en commençant par les axes routiers communaux les plus empruntés, en centre-village, puis sur les hauteurs. Lors des interventions, restez prudents à l'approche des engins de déneigement, éviter si possible les trajets pour faciliter leur travail.

Pour info: le déneigement des routes nationales et départementales est géré respectivement par les services de l'Etat et du Département de l'Isère.

Pour rappel, le déneigement est un effort collectif, dans l'intérêt général, chaque riverain est concerné.

Cheminement piéton

Les travaux pour la réalisation d'un aménagement piétonnier dans l'accotement de la RD 123, entre la route des Folatières au sud et la RD 123 A au nord, sont terminés et l'implantation de passages piétons a nécessité la modification de la zone d'agglomération de la commune.

En collaboration avec le Département de l'Isère et Vienne Condrieu Agglomération, en leur qualité de gestionnaires de voirie, la commune de Chuzelles a donc élargi le périmètre de l'agglomération avant la fourche RD123/RD123A et après la Route des Folatières. Cette modification entraîne un abaissement de la vitesse de 70 km/h à 50 km/h.

Cet aménagement vise à renforcer la sécurité des piétons sur cette portion de route dangereuse.

L'inauguration aura lieu le 25 mars 2023 à 10h.



Entrée sud RD 123 Entrée route des Folatières Entrée nord RD123

Renommage des voiries

Afin d'améliorer la localisation des adresses, le Conseil municipal a procédé au renommage des voiries suivantes:

- 60 Rue de Saint-Maurice :
 - (lots 7 et 10 à 15) devient Impasse du Haut Saint-Maurice
 - (lots 1 à 6 et 8-9) devient Impasse du Bas Saint-Maurice
 - 60bis (2 lots) devient Impasse des Vergers
 - 60ter (7 lots) devient Impasse des Cerisiers
- 511 Grande Rue (14 lots) devient Impasse Plein Sud
 - (lots 18 à 21) devient Allée des Roses
 - (lots 11 à 13) devient Allée des Coquelicots
 - (lots 7 et 23 à 27) devient Allée des Iris
- 758 Route de Seyssuel (5 lots) devient Chemin des Noyers
- 35 Rue du Verdier (13 lots) devient Impasse du Belvédère

Retrouvez tous les détails sur adresse.data.gouv.fr



Travaux de la chapelle Saint-Maxime

Depuis plus de trois ans l'accès à la chapelle et ses abords était interdit au public en raison du danger représenté. Après des travaux de consolidation de la charpente principale qui menaçait de s'effondrer et de la mise en sécurité des deux voûtes au-dessus des portes, les travaux de restauration de la chapelle ont réellement débuté en juin 2022.

Les travaux sont maintenant terminés et **l'inauguration aura lieu le 25 mars prochain.**

Voici quelques photos pour comprendre le travail que les entreprises ont réalisé afin de redonner à la chapelle Saint-Maxime un rajeunissement bien mérité.



Pose des échafaudages à l'intérieur et à l'extérieur



HMR - Lot Maçonnerie / Pierre de taille : Remplacement des pierres défectueuses et des pierres de corniche, Grattage et regarnissage des joints, Cheminement PMR

Inauguration

La Municipalité convie les Chuzellois à l'inauguration des travaux réalisés sur la commune :

- Cheminement piéton (RD123)
- Chapelle Saint-Maxime

Samedi 25 mars 2023 à 10h

Rendez-vous sur le parking du stade, 170 route des Folatières.





BEAUFILS - Lot Charpente / Couverture :

- Démontage de la toiture et protection intempéries
- Démontage de la poutre centrale et des bastaings qui la maintiennent
- Remontage de la poutre maîtresse et des pannes intermédiaires
- Mise en place des cabrons et des tuiles (neuves en dessous et de récupération sur le dessus)

ERE - Lot Electricité :

Pose d'un coffret électrique



Aspect intérieur et extérieur après travaux



- 180 infractions routières verbalisées
- 17 contrôles intercommunaux (Chuzelles, Seyssuel, Chasse-sur-Rhône)
- 21 habitations surveillées dans le cadre de l'opération tranquillité vacances
- Des patrouilles de sécurisation en soirée.
- La vidéoverbalisation a été mise en place sur le territoire communal pour les infractions routières et les infractions de dépôts d'ordures. Les points d'apport volontaire sont équipés progressivement de caméras de surveillance.



Vidéoprotection : mutualisation

Chuzelles est équipée d'un système de vidéoprotection depuis 2018. Il est utilisé par la gendarmerie de Chasse-sur-Rhône pour augmenter le taux d'élucidation des enquêtes, et la Police Municipale pour renforcer la sécurité aux abords des bâtiments publics, aux intersections et sur les routes.

Chuzelles avait déjà conclu une convention de mutualisation de Police Municipale avec les communes de Seyssuel et Chasse-sur-Rhône. Dans la recherche d'un effort constant d'améliorer la sécurité, tout en maîtrisant les coûts, c'est désormais avec la ville de Vienne qu'une convention de mutualisation vient d'être signée pour un raccordement à son Centre de Supervision Urbain (CSU).

Il aura pour mission d'aider et assister la Police Municipale de Chuzelles, notamment sur les entrées et sorties d'école, mais également de superviser l'ensemble du système pour assurer un bon fonctionnement, et des horaires de surveillance étendus.

Nouveau véhicule

La commune de Chuzelles a fait l'acquisition d'un véhicule 4 roues motrices pour la Police municipale, pour un accès facilité sur tous les chemins, en remplacement de l'ancien véhicule, qui servira désormais à tous les services municipaux.



Divagation des chiens

Afin de prévenir la destruction des oiseaux et toutes espèces de gibiers, et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des **chiens non tenus en laisse pendant la période du 15 avril au 30 juin**.



Opération Tranquillité Vacances

La police municipale de Chuzelles s'associe à la gendarmerie de Chasse-sur-Rhône pour effectuer des passages aléatoires devant votre domicile, pendant votre absence prolongée.

Pour cela, il vous suffit de remplir une fiche « Opération Tranquillité Vacances » disponible en mairie ou sur le site internet, et de la remettre en mairie de Chuzelles au minimum 48h avant votre départ. La vigilance entre voisins reste de mise.

Attribution des places en crèche

En mai dernier, les élus ont approuvé le nouveau règlement de préinscription en Etablissement d'accueil du jeune enfant (EAJE), qui précise les conditions d'accueil des enfants en crèche, et plus particulièrement dans le cadre de l'accueil régulier.

L'accueil est qualifié de régulier quand les besoins d'accueil sont récurrents et connus à l'avance, et ce quel que soit le nombre d'heures hebdomadaires.

Quels sont les critères d'attribution des places ?

Le tout premier critère d'admission en crèche est de résider sur le territoire ou d'être redevable de la cotisation économique territoriale. Plusieurs autres critères concernent la situation familiale, la situation professionnelle et la situation financière des parents. La pondération de ces critères, au travers d'une grille de points, garantit le respect de neutralité, de mixité et de soutien en matière de réinsertion, de handicap et de retour à l'emploi.

Les principaux critères ?

- **Enfant porteur de handicap**

Les critères permettent la prise en considération des enfants porteurs de handicap afin d'œuvrer pour leur inclusion.

- **La situation professionnelle des parents**

Celle-ci est prise en compte mais l'accès n'est pas seulement réservé aux familles dont les deux parents travaillent. En effet, les demandeurs d'emploi ont aussi besoin de mode de garde en accueil collectif.

- **Formation, parcours professionnel,**

Les parents inscrits dans une démarche de formation et d'insertion professionnelle sont aussi pris en compte. L'Agglo souhaite faciliter leur parcours professionnel et les accompagner dans la garde de leurs enfants.

- **La monoparentalité**

Si vous élevez seul(e) vos enfants, par souci d'équité, il en sera tenu compte dans l'instruction de votre dossier.

- **Les naissances multiples**

Si vous attendez des jumeaux, voire des triplés, vous bénéficierez de points supplémentaires pour l'attribution de places en crèche. Cela s'explique par le fait qu'il est compliqué, très compliqué même, de trouver des modes de garde pour des fratries multiples ; l'Agglo veille donc à aider ces parents.

- **Le niveau de revenus**

La pondération prend en compte le quotient familial et l'Agglo veille aussi à aider les parents aux revenus modestes.

Comment sont attribuées les places ?

Une commission d'attribution des places, présidée par Annick Guichard, vice-présidente en charge de la petite enfance, et composée d'élus membres de la commission petite enfance et des services se réunit chaque trimestre pour étudier les demandes. Le passage en commission est anonyme. C'est à partir de

la grille des points que les dossiers sont classés et se voient acceptés ou non au regard des places disponibles et des créneaux demandés.

Quand faire les démarches ?

La préinscription est possible à partir du 4e mois de grossesse ou en fonction de la date d'arrivée sur le territoire de l'Agglo.

Lors de la préinscription, les parents doivent indiquer:

- Jours d'accueil souhaités
- Horaires d'accueil souhaités
- Établissements souhaités (3 choix maximum par ordre de priorité).

Toute demande se fait via le portail famille :

www.espace-citoyens.net/viennecondrieu/espace-citoyens

Le nouveau règlement de préinscription est accessible à tous sur le site internet de l'Agglo : www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Renseignements au 04 27 87 80 00 ou par mail :

petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Accueil occasionnel ?

La préinscription pour l'accueil occasionnel (lorsque les besoins d'accueil ne sont pas connus à l'avance, qu'ils sont ponctuels et non récurrents) se fait en direct auprès des EAJE.

Quels sont les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant de l'Agglo ?

Vienne Condrieu Agglomération gère 16 EAJE répartis sur l'ensemble du territoire afin d'assurer un maillage de proximité équilibré et adapté. Retrouvez les sur le site de l'Agglo :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/vivre-et-se-deplacer/petite-enfance/les-modes-daccueil-du-jeune-enfant/laccueil-collectif>



Prime Air Bois

Afin d'améliorer la qualité de l'air sur son territoire, Vienne Condrieu Agglomération lance la Prime air bois, destinée à vous accompagner dans le remplacement de votre ancien appareil de chauffage au bois. Cette prime vise à aider financièrement les particuliers à remplacer leurs cheminées (foyers ouverts) ou anciens appareils de chauffage au bois par des appareils de chauffage au bois récents et performants.

Le montant de la prime proposée par Vienne Condrieu Agglomération est de 700 €, auquel peut s'ajouter une bonification de 800 € sous conditions de revenus (soit une prime totale de 1 500 €).

La Prime air bois est cumulable avec la prime de transition énergétique (MaPrimeRénov'), l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) et le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE).

Au total, certains ménages peuvent bénéficier jusqu'à 4 500 € d'aides publiques.

La Prime air Bois est une aide versée par Vienne Condrieu Agglomération, financée par l'Agglo et l'ADEME.

Quelles sont les conditions ?

- Être un particulier, résidant dans l'une des 30 communes de Vienne Condrieu Agglomération
- Occuper une résidence principale achevée depuis plus de deux ans
- Remplacer votre cheminée ouverte ou votre poêle installé avant 2002
- Choisir un nouveau poêle ou un insert référencé dans un des deux registres suivants : Flamme Verte ou ADEME



• Faire réaliser votre installation par un professionnel qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), Quali'Bois par Qualit'EnR ou Qualibat'EnR Bois (liste des professionnels disponible sur le site france-renov.gouv.fr/annuaire-rge)

• Vous engager à faire détruire votre ancien appareil de chauffage au bois

Attention, une seule prime est accordée par an et par foyer fiscal.

Monoxyde de carbone : prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.

Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année.
- Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Plus d'info : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone> ou lien raccourci : bit.ly/MonoxCO



GAZ INVISIBLE ET INODORE, LE MONOXYDE DE CARBONE PEUT ÊTRE MORTEL



POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS



Tous les ans, faites vérifier vos appareils de chauffage et chaudière par un professionnel.



N'utilisez jamais vos appareils de cuisson pour vous chauffer.



PLUS D'INFOS

[auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr)

Environnement



Extinction de l'éclairage public

Dans un souci de sobriété énergétique et de développement durable, il a été décidé de réduire l'éclairage public nocturne selon les modalités suivantes :

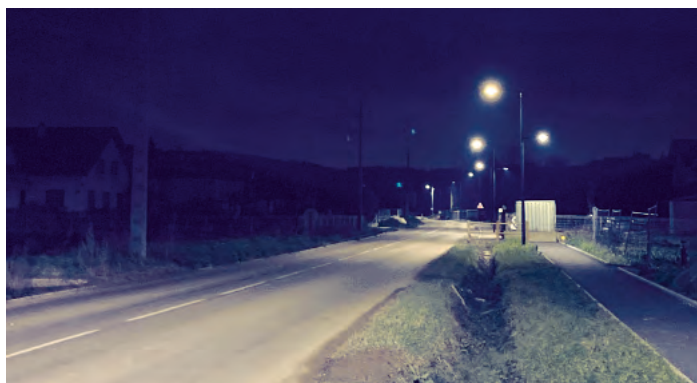
- Diminution de l'intensité de l'éclairage à partir de 22h30
- Extinction de l'éclairage de 23h30 à 5h30.

La diminution ou l'extinction pourront être annulées en cas de manifestations ou pour des raisons de sécurité.

Auparavant, l'intensité de l'éclairage était déjà abaissée à partir de 23h.

Les seuls secteurs concernés sont ceux où l'éclairage public est relié à une armoire électrique dotée d'une horloge astronomique, les autres resteront allumés pour raison technique, ainsi que certains secteurs pour raisons de sécurité.

Les 2/3 des communes de l'agglomération ont fait le choix de couper leur éclairage public la nuit.



PAV de l'aire de pique-nique

De nouveaux Points d'Apport Volontaire ont été installés par Vienne Condrieu Agglomération en remplacement des anciens près de l'aire de pique-nique. Le site a été complété par la réalisation d'une dalle et la mise en place d'un grillage.



Concertation publique

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Vienne Condrieu Agglomération élabore son nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), et a pour cela lancé une concertation publique en 4 étapes, avec l'aide du Conseil de Développement.

Les deux premières premières phases sont maintenant terminées. Vous êtes nombreux à y avoir participé, et vous pouvez retrouver les résultats sur la page <https://ditesnoustout.fr/dechetseteconomiecirculaire/>

La 3ème étape consistera à sélectionner et à prioriser les actions du PLPDMA, vous serez invités à participer au 2ème trimestre 2023, en vous connectant sur la même plateforme « Dites nous tout ».

Nettoyons la nature

L'opération "Nettoyons la nature" est reconduite samedi 18 mars prochain. La municipalité et le CME vous invitent à y participer.

Rendez-vous devant la mairie à 8h pour la répartition des secteurs. Des gants et sacs vous seront distribués.

500 ANS
POUR SE DÉGRADER
1 SECONDE
POUR ÊTRE RAMASSÉE

LES JOURNÉES
Nettoyons la nature!

Samedi 18 mars
Rdv à 8h devant la mairie

Animation



21ème marché de Noël

Une nouvelle fois notre marché de Noël a été un vrai succès, sa réputation grandit chaque année auprès du public comme des exposants, et cette année il a rassemblé pas moins de 70 exposants autour de la place du Belvédère et de la place du Mille-Club !

Un grand merci à toute l'équipe municipale : secrétariat, services techniques, policier municipal, ainsi que les élus, qui se sont beaucoup investis à toutes les étapes de cette manifestation.

Nos associations étaient présentes en nombre pour la plus grande joie de nos papilles. Huîtres, burgers, diots, hot dogs, frites, soupes, crêpes... ont régalé petits et grands. Comme chaque année désormais, certaines associations proposaient des ventes ou des activités au profit du Téléthon.

Le public était au rendez-vous, encore plus nombreux que l'an passé avec une estimation de 3000 personnes au cours de l'après-midi et de la soirée. Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir de nombreux élus des communes voisines. Il se disait dans les allées que c'était le plus grand marché de Noël en Pays Viennois !

Comme prévu, nous avons eu l'immense honneur de recevoir le Père Noël, venu écouter les souhaits des enfants sages, accompagné de son petit lutin.

Tout au long de l'après-midi, des déambulations ont eu lieu et à la nuit tombée nous avons assisté à un très beau spectacle pyrotechnique, malheureusement un peu gâché par la pluie cette année encore...

Voici un retour en images sur cette belle manifestation, et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine le premier samedi de décembre pour la prochaine édition !



Culture Loisirs

Bibliothèque

Nouveaux horaires

Suite à l'embauche d'une nouvelle employée à la bibliothèque, les horaires d'ouverture au public ont été étendus. La bibliothèque est désormais ouverte :

- **Les lundis, mercredis et vendredis de 16h30 à 19h**
- **Les samedis matin de 9h30 à 12h30**

Afin d'inaugurer ce nouveau fonctionnement, les visiteurs ont été accueillis autour d'un café pour la première matinée d'ouverture le samedi 19 novembre, par les 2 bibliothécaires Isabelle Minet et Isabelle Grangeat.

Animations

Des «Rendez-vous Jeux vont être proposés par la bibliothèque les jeudis après-midi pendant les vacances scolaires. 2 séances ont déjà eu lieu depuis le mois de novembre. Prochaines dates : 9 février et 13 avril, de 15h à 16h30.

Des temps de lecture à destination des tout petits et de leurs assistantes maternelles ou parents vont aussi être proposés en journée. Une première séance a eu lieu en janvier, avec la lecture d'un conte avec décor et bruitages. Un bon moment qui a été très apprécié autant des petits que des grands !

La bibliothèque participe aussi chaque année aux prix «Gouttes de sang d'encre» et «Bulles de sang d'encre».

Les chiffres de la bibliothèque en 2022

- Budget de fonctionnement: 4600 euros
- Fonds documentaire de la bibliothèque: 5641 livres, 327 documents MDI (CD et DVD) , 4 abonnements de périodiques adultes et 5 abonnements jeunesse.
- Fréquentation: 327 emprunteurs dont 99 nouveaux inscrits qui ont emprunté un total de 14676 documents.
- Accueil des scolaires : 51 heures d'accueil de classes avec une importante augmentation depuis septembre.
- Portage à domicile: 6 bénéficiaires



Ludomobile

Plusieurs fois dans l'année, nous avons la chance d'accueillir la ludomobile. Ce service nous est proposé par la ludothèque de Vienne dans la salle de la Blanchonnière. La ludomobile est ouverte à tous, petits comme grands afin de partager de beaux moments conviviaux autour des jeux. Nous sommes en recherche permanente de bénévoles, afin que ce service puisse perdurer. Si le bénévolat vous tente, vous pouvez vous faire connaître en mairie.

Tarifs : adhésion annuelle de 18€ par famille ou assistante maternelle ou 12€ par adulte, donnant droit à l'emprunt de jeux et l'accès à toutes les ludothèques.

Infos : sur place ou sur le site de la MJC de Vienne.





Festival d'Humour

Hier dans la finance, aujourd'hui stand-upeuse, rien ne prédestinait Farah à devenir humoriste. Et pourtant l'humour noir de la bruxelloise a su convaincre le public et les professionnels et nous avons l'honneur d'avoir une des premières dates de son nouveau spectacle. C'est alors elle qui en parle le mieux :

"Un jour, tout s'est effondré. Il fallait tout reconstruire. Me reconstruire. J'ai donc arrêté de résister. De rire de ce qui n'est pas forcément drôle. Parce que c'est dans la chute qu'on montre sa grandeur. Une phrase de Michaël Schumacher, je crois ? Bref, prends tes places et viens me voir."

Chuzelles accueille le **41ème Festival d'Humour de Vienne et alentours**
Mardi 21 mars à 20h30 à la Blanchonnière

Places en vente 17€ en mairie, et sur le site de la MJC de Vienne

Associations

Nordique Chuzelloise

Forte de 68 membres, la Nordique Chuzelloise a participé activement au Marché du marché de Noël au profit du Téléthon (+ de 40 marcheurs)

Quel que soit le temps, les marcheurs Chuzellois se retrouvent les lundis de 17h30 à 20h et les jeudis de 9h à 11h pour parcourir les sentiers aux alentours de Chuzelles. Ce sont en moyenne 30 marcheurs qui participent à tous les cours. N'hésitez pas à nous rejoindre ! Une sortie à la journée est prévue courant avril-mai



Les Copains des 7

Après une année 2022 riche en événements festifs, l'association des copains des 7 vous souhaite une bonne année 2023 avec la santé surtout. Elle vous remercie de votre présence lors de nos manifestations.

Pour 2023, nous vous convions à notre matinée "saucisses au vin blanc" qui aura lieu le dimanche 14 mai sous le préau de la Blanchonnière.



Sou des écoles



Une saison 2022 – 2023 pleine de challenges pour le Sou !

Comme les petits Chuzellois, le Sou des Ecoles a repris du service en septembre dernier et a eu le plaisir de pouvoir de nouveau offrir le café le jour de la rentrée scolaire, dans la cour de l'école élémentaire.

La 1ère manifestation de la saison, le Vide Grenier fin septembre, aura encore une fois été sous le signe de la pluie. Heureusement qu'il en faut plus pour décourager les membres de l'association 😊! Et comme chaque année, vous avez quand même été nombreux à venir profiter de notre stand buvette / restauration, merci !

Le Forum des Associations ainsi que l'Assemblée Générale ont permis au Sou de recruter de nouveaux membres. L'équipe s'est donc agrandie, pour notre plus grande joie, car plus on est de sous, plus on rit !!! Et aussi parce que l'école a de beaux projets pour cette année 2022-2023, que nous allons nous efforcer de subventionner, même si le contexte d'inflation ne nous facilite pas la tâche...Mais c'est un challenge que nous voulons relever, avec bien entendu votre soutien. Nous espérons en effet vous voir nombreux à participer à nos différentes manifestations et ventes.

Fin octobre, à l'initiative du Conseil Municipal des

Enfants, le bal d'Halloween aura remporté un grand succès. Nous remercions la Mairie de nous avoir proposé de tenir la buvette, c'était une 1ère pour nous et face à l'affluence, nous avons manqué de tout !!! Nous vous présentons donc nos excuses pour la bière vendue à température ambiante à la fin 😊.

Notre traditionnelle vente de fromage a très bien fonctionné (430 Kg vendus) ainsi que le Marché de Noël, qui prend de plus en plus d'ampleur.

En janvier, nous avons décidé d'innover en rajoutant une vente de noix à nos manifestations habituelles et en remplaçant le loto par une opération « Vide ta chambre », afin de permettre aux habitants de Chuzelles de vendre des jouets, produits de puériculture ou vêtements de ski. Ces nouveautés ont pour objectif d'augmenter nos recettes et donc la contribution versée à l'école.

Au plaisir de vous voir lors de nos prochains évènements !

Prochaines manifestations du Sou des Ecoles :

- **Samedi 1er avril : CARAMENTRAN** (11h / Mille Club)
- **Vendredi 30 juin : KERMESE** (La Blanchonnière)

APE Association des Parents d'Elèves

L'année scolaire 2022-2023 s'est ouverte avec une excellente participation des parents d'élèves (71%) à l'élection de leurs représentants. Toute l'équipe de l'APE tient à remercier les parents d'élèves pour leur mobilisation qui traduit l'importance des enjeux et des relations école / famille / mairie.

L'APE poursuit son engagement aux côtés des équipes enseignante, municipale et périscolaire en participant aux différentes réflexions et projets visant à l'amélioration du bien-être des élèves de l'école de Chuzelles, en particulier :

- les travaux à venir pour l'aménagement de la cour de récréation de l'école maternelle,
- le suivi du projet de réhabilitation de l'école,
- la participation au choix du prochain prestataire de la cantine.



Différents projets de classe seront soutenus

financièrement par l'APE, grâce notamment à notre participation au Marché de Noël du village en décembre dernier qui a été un succès ! 1200 Huîtres vendues et la bonne humeur ont été au rendez-vous ! Nous vous en remercions !

2023 sera de nouveau une année remplie de projets, d'idées et d'actions pour l'APE !

Toutes les personnes motivées sont les bienvenues à nos côtés !

Rejoignez-nous : apechuzelles@gmail.com
ou Facebook : **APE CHUZELLES**



AS Fitness Chuzelles



Très belle rentrée pour l'Association Sport Fitness de Chuzelles, déjà plus de 300 adhérents cette saison.

Un planning de nombreux cours permet à chacun de trouver l'activité qui lui correspond. Pilates, Yoga ,

Zumba, renforcement musculaire, il y en a pour tous, de 4 à 90 ans.

A noter le gros succès pour les activités Gym Seniors et Yogi Pilates, référencées Prescri'Bouge (label Sport Santé).

Pour les plus jeunes, c'est un joli groupe de 28 kids qui investit joyeusement chaque mercredi la Salle de la Blanchonnière.

L'association a fait sa première participation au Marché de Noël et à contribué au Téléthon organisé par l'AFR. Les adhérentes ont mis la main à la pâte en confectionnant des petits Sablés de Noël vendus pour l'occasion.



L'ASFitness Chuzelles adresse ses remerciements à Mr le Maire, ses adjoints et toute la commune de Chuzelles pour le soutien et la confiance accordés.

C'est une fierté de pouvoir contribuer à la bonne santé et au bien être des Chuzellois et des habitants alentours.

Mot du Président et Coach Sport santé : "Je pense que le mouvement reste une des meilleures thérapies"



Dates à retenir:

-Week-end portes ouvertes
Découverte Sport-Santé 2ème édition les 4 et 5 mars 2023 à la Blanchonnière

- **Stage et soirée de fin d'année les 10 et 11 juin 2023** Salle de la Blanchonnière

Renseignements et contact :
Mail: asfchuzelles@gmail.com
Site : <https://asfitness.fr>



AFR Association Familiale Rurale

L'Association Familiale Rurale, comme chaque année, a été partenaire du Téléthon.

Lors du traditionnel marché de Noël à Chuzelles, du concert de l'Harmonie et du 5/7 Jazz Band à Seyssuel, les bénéfices des ventes, tombola, soupes, crêpes, gâteaux, vin chaud seront intégralement reversés au profit du Téléthon.

Nous remercions la chorale de Chuzelles-Seyssuel pour son aide lors de ces manifestations, les participants au Marchet'on organisé par la Nordique Chuzelloise et l'ASFitness de Chuzelles pour son engagement à nos côtés.

Cette année, le Foot-Ball Club de la Sévenne participait au Téléthon avec le district du Rhône et ne pouvait donc pas être dans notre village. Malgré cela, il nous a fait don de pâtisseries venues de Villette qui ont étoffé notre stand. Merci à eux.

Enfin, merci également au bar Le Tempo pour nous avoir proposé de nous installer devant son commerce pendant ses heures d'ouverture, emplacement attractif pour la vente de notre vin chaud.



Et maintenant, **rendez-vous vendredi 27 janvier 2023 à 20h, Salle des Poletières pour notre Assemblée Générale.**

Pour la suite, à noter sur vos agendas :

- **Le tournoi de Ping-Pong, le 28 Janvier 2023** après-midi à La Blanchonnière
- **La soirée code, le 24 mars 2023** à 20h au Mille Club
- Nos **marches de nuit, le 28 avril 2023** avec la soupe à l'oignon et le 13 octobre 2023
- **Le rallye, le 11 juin 2023**

Vous pouvez nous suivre également sur notre page Instagram et sur Facebook



Danses & Vous

« Dansez-vous ? ; Danses.. Et vous ?
Danses & VOUS !!! »

DANSES ET VOUS est une association sur Chuzelles récente, et en activité depuis Septembre 2020.

Elle propose des **cours de danses pour les adultes de 19H15 à 22H15** :

- Le Mercredi soir, 2 cours: Danse en Ligne (niv. évolutif) suivi de Country.
- Le Jeudi soir, 3 cours de niveau 2: Danse en Ligne (19h15-20h15); Salsa cubaine/Bachata de 20h15 à 21h15 et West Coast Swing de 21h15 à 22h15.

Vos enseignants Christine, Loïc et Véronique auront le plaisir de vous accompagner lors de l'apprentissage de ces danses dans la joie et la bonne humeur.

DANSES ET VOUS, c'est l'occasion de danser, d'apprendre et de se perfectionner dans une ambiance décontractée à côté de chez vous.

Mais, c'est aussi un partenariat avec l'association de Saint-Just-Chaleyssin SJC DANSES et de l'association de Sérézin du Rhône SWEET DANSES, afin de vous proposer un plus large choix de danses, de jours et de niveaux.

L'association aura le plaisir de vous proposer :

- Des **stages de danses** pour les débutants mais aussi pour les personnes désirant se perfectionner. Différentes danses de couples seront enseignées



durant ces stages (West Coast Swing, Rock, Salsa, Bachata, Danses de Salon, etc ...) ainsi que de la Country et de la Danse en Ligne (Style Madison, Kuduro)

- Des **moments dansants conviviaux** où vous pourrez mettre en application vos talents de danseurs notamment lors des **Week-Ends du 11 et 12 Mars 2023 et du 17 et 18 juin 2023**.

Le premier pas, c'est à vous de le faire. Pour les suivants, DANSES ET VOUS vous accompagnera : "et 1, 2, 3, 4, ..."

Bureau : Présidente: Mme GOURIER Véronique
Trésorière : LE BOURVELEC Olympia
Secrétaire : Mme BROS Sandrine

Renseignements et contact :

Tel: 06 16 90 89 74 Mail: dansesetvous@outlook.com

Site : www.sjcdansesetvous.fr

Facebook : SJC Danses et Vous



Chorale la Clé des chants

Cette année 2023 marque un tournant dans la vie de la chorale de Chuzelles. En effet après plus de 40 ans d'existence, nous avons décidé de rapprocher deux chorales amies. Ainsi les chorales de Chuzelles et Seyssuel ont fusionné pour donner naissance à un nouveau groupe vocal, riche d'une cinquantaine de choristes.

Nous répétons alternativement dans les deux villages tous les mardis de 20 heures à 21 heures 30.

Nous accueillons cette année un nouveau chef de chœur Germain Rebout qui fait souffler un vent de nouveauté sur notre répertoire :



de Gerschwin à Barbelivien, en passant par Trenet, Bourvil, Sardou et quelques notes de Blues, voici ce qui nous fait chanter.

Prochain rendez-vous avec le public **le 12 mai à la Blanchonnière**, pour vous permettre de découvrir toutes ces nouveautés

Alors venez nous rejoindre les mardis dès 20 heures. Plus d'informations sur le site de la chorale :

www.lacledeschantschuzelles.com

ou par mail :

lacledeschantschuzelles@yahoo.fr

Harmonie de Seyssuel-Chuzelles



Bonjour à tous,

Quelques nouvelles et rendez vous de l'Harmonie de Seyssuel-Chuzelles.

Le 5 novembre a eu lieu une répétition en public de l'Harmonie puis de la section jazz à Chuzelles. Peu de spectateurs mais une répétition fructueuse et constructive.

Les commémorations du 11 novembre à Seyssuel et Chuzelles ont été assurées presque sous le soleil. Merci à Justine et Patrick qui ont exécutés les sonneries.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 20 novembre 2022 et a été suivie du traditionnel repas de la Sainte Cécile. Merci aux municipalités de Seyssuel et de Chuzelles de leur présence et aux membres présents qui ont permis des échanges constructifs autour des différents sujets.

Le 10 décembre, le concert de Noël a réuni l'Harmonie, et l'orchestre de jazz de Seyssuel, le 5 à 7 BAND. Les bénéfices de la buvette ont été au profit du Téléthon.

Le 11 décembre, concert de l'harmonie en l'église de Macla.

Pour 2023, l'Harmonie vous propose quelques rendez-vous :

- **Le 19 mars** : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie à Seyssuel et à Chuzelles.
- **Les 6 et 7 mai** : 120 ans de l'Harmonie à Seyssuel.
- **Le 8 mai** cérémonies à Seyssuel et Chuzelles.
- **Le 25 juin** possibilité d'un déplacement à Vizille : La SMF organise la journée des Harmonie et Seyssuel a déposé sa candidature.

La section Jazz a été présente le 10 décembre à Seyssuel pour le concert de Noël. Elle assurera son **concert annuel le 1er avril à Chuzelles** à la Blanchonnière et fêtera ses 30 ans en novembre à Chuzelles.

L'harmonie vous souhaite le meilleur pour l'année 2023.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, les répétitions ont lieu pour l'Harmonie, le vendredi soir de 20 à 22 h à la salle Trémeau à Seyssuel.



Renseignements et contact :
Président : Sébastien FANGET
06 64 53 91 53
Site internet : www.cmf-isere.fr/harmonie-de-seyssuel-chuzelles

Ecole de Musique de Seyssuel - Chuzelles



87 musiciens ont repris le chemin de l'école de musique à la rentrée de septembre dernier, un nombre en augmentation !

L'école de musique est ouverte aux débutants et aux expérimentés. Elle propose des cours particuliers d'accordéon, batterie, percussions, clarinette, flûte traversière, trompette, guitare et piano, ainsi que des cours de formation musicale pour les débutants, et éveil musical et classe découverte pour les plus jeunes (à partir de la Moyenne Section). Cette année nous avons ouvert un atelier adulte en plus des deux ateliers ados déjà existants, pour la pratique collective.

Au goûter du 19 Novembre, la chorale des enfants et l'atelier ado-adulte ont performé à la Castella de Seyssuel. L'Assemblée Générale qui a eu lieu le samedi 3 décembre à la Blanchonnière a été suivie d'un concert de la chorale des enfants au marché de Noël de Chuzelles.

Venez nous retrouver à notre **concert de printemps le 25/03/2023** à Chuzelles, nous vous présenterons notamment le fruit du travail réalisé par les élèves lors des semaines banalisées !

Renseignements et contact : Mail : ecolemusiqueseychu@gmail.com
Site : emsc.opentalent.fr



Chuzelles Histoire et Patrimoine

La chapelle Saint Maxime :

Il n'y avait vraisemblablement pas de mur clocher sur la chapelle d'origine. On pense en effet que la chapelle a été surélevée et étendue par le chœur et l'abside après la promulgation de la bulle papale du 19/11/1461 qui avait concédé cent ans d'indulgences à qui visiterait la chapelle le jour du saint (à cette époque le 14 avril), le Lundi de Pâques et le Lundi de Pentecôte. Le pèlerinage du Lundi de Pentecôte existe toujours pour cette chapelle qui est encore consacrée. En effet, on y célèbre toujours des baptêmes, il y a eu même un mariage.

L'abside abrite un chœur qui présente non pas une fresque, mais une peinture murale qu'il convient de protéger.

S'agissant du mur clocher abritant la cloche: cette cloche fut installée en 1974 après que la précédente eut été volée. Le père Henri Tenet, curé de l'époque, amena la cloche d'une chapelle démolie dans le village de La Morthe près de La Mure.

Il fut confié à l'association Chuzelles Histoire et Patrimoine le remplacement du bâton de manœuvre. Ce bâton était constitué par un manche de pelle passé au feu. Il a bien résisté pendant ces 48 ans de bons services.



Il fut trouvé un bois solide de buis, bois très lourd. Le tour à bois d'André Truchet étant limité à 55cm, c'est finalement Gilbert Millat de «Millat Transfo», ancien maire de Moidieu-Détourbe, qui usina le bâton de manœuvre sur son tour mécanique. Il en fit de même avec le contrepoids, en buis lui aussi. En effet, il est advenu que le poids du bâton de manœuvre et de la corde laissait la cloche en position basse après manœuvre. La corde est une corde de marine imputrescible venant du «Comptoir de la mer» à Grandville. La corde traverse la charpente par un fourreau en plomb mis en place par le charpentier-couvreur pour permettre le passage de la corde. Une autre solution aurait été de mettre en place une cordelette mais cela aurait été moins esthétique.

Jean-Yves Bourguignon.

Calendrier:

- **Vendredi 20 janvier : A.G. à 18h** salle des Poletières
- **Samedi 04 mars : atelier artisanal** « fabrication de paniers » de 8h30 à 17h au 1000club
- **Lundi de Pentecôte 29 mai** : pèlerinage à la chapelle St Maxime
- **Samedi 24 juin** : Journée nationale du patrimoine, animation à la chapelle St Maxime



ABC Boules

L'amicale boule de Chuzelles se porte bien.

Elle accueille de nouveaux membres. Elle compte 52 boulistes: 26 sont licenciés et 26 sociétaires.

Les entrainements ont lieu les mardis et jeudis de 14h à 18h, au boulodrome de Chuzelles et en période hivernale, à celui de Vienne-Estressin.

Dans une ambiance amicale, des challenges sont disputés:

- Challenge Gérard PREVITALI pour l'ascension
- Challenge Georges CHARDON fin juillet
- Challenge Edmond FOREST réservé aux sociétaires.



FNACA

Manifestations pour l'année 2023 :

- Vendredi 13 janvier : tirage des Rois
- Samedi 18 mars au Mille Club : Journée repas annuel du comité
- Vendredi 25 août : Voyage d'une journée

Les co-présidents, J. PLANTIER et M. SARRACANIE



Centre des Mille Loisirs

Le centre mille loisirs intercommunal de la Sevenne est créé depuis 1989, subventionné par les 5 communes : Chuzelles, Luzinay, Villette de Vienne, Serpaize et Seyssuel, et la CAF de l'isère.

L'accueil de loisirs accueille les enfants dès leur scolarisation jusqu'à 15 ans sur 4 groupes d'âges :

- Les maternelles : 3/5 ans
- Les moyens : 6/7 ans
- Les grands : 8/9 ans
- Les pré-ados et ados : 10/15 ans

Le centre peut accueillir jusqu'à 160 enfants : 100 enfants de plus de 6 ans et 60 de moins de 6 ans.

L'accueil est ouvert tous les mercredis ainsi que les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

L'équipe met tout en œuvre pour organiser des journées de loisirs, que chaque enfant vive avec plaisir et délire. Des activités multisports, créatives, artistiques, sportives... sont organisées durant les mercredis et vacances scolaires.



Inscriptions et renseignements sur le site :

<https://centremilleloisirs.fr/>

L'association propose aussi des ateliers théâtre avec Nicolas Crespin de 7 à 99 ans à Chuzelles et Luzinay, d'octobre à septembre de l'année suivante, avec une représentation fin septembre 2023.



Football Club FC Sevenne



« ENSEMBLE POUR UNE NOUVELLE HISTOIRE »

Suite à l'assemblée générale du club le 8 septembre 2022, un nouveau bureau composé de 15 membres a été élu. Qui dit nouveau bureau dit nouvelle présidence.

Madame DESCAMPS Sandie accompagnée de Monsieur BOUCHET William et de Monsieur FESSY Nicolas seront chargés de piloter le nouveau projet du club.

Le FC Sévenne souhaite une nouvelle fois remercier la mairie de Chuzelles pour son engagement financier, matériel et humain au cours de cette année 2022.

Cette subvention nous a permis de continuer notre histoire et de pouvoir inscrire 9 catégories dans leurs championnats respectifs. Nous avons enregistré aujourd'hui pas moins de 250 licenciés pour environ 20 éducateurs tous supervisés par Monsieur DESGARDINS Renaud (Directeur sportif).

NOTRE nouveau projet est en route comme l'indique le nouveau slogan du club : « Ensemble pour une nouvelle histoire »

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour toujours être au courant de notre actualité :

Facebook : **FC Sévenne** - YouTube : **FC Sévenne**
Instagram : **fcsevenneofficiel**

Club des anciens le Trait d'Union

Le Trait d'union est l'association des aînés. Lien social important pour tous qui leur permet de se rencontrer et de se retrouver chaque semaine, le jeudi après-midi, en toute convivialité et bonne humeur autour de jeux de cartes, de société et parfois de s'offrir quelques petits plaisirs.

Le club organise son assemblée générale en janvier avec tirage des rois, un concours de pétanque entre adhérents en juin ou juillet, un concours de belote coïncée ouvert à tous en octobre, un repas de Noël en décembre, une choucroute dansante et un voyage en juin à la découverte du terroir en coordination avec les clubs de Villette de Vienne et Saint Just Chaleysin ainsi que des repas entre adhérents environ un par mois.

Dates 2023 à retenir : concours de belote coïncée le 21 octobre et choucroute dansante le 18 novembre.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous accueillerons en toute convivialité le jeudi après-midi au local du club situé au début de la Rue du Verdier, face aux commerces du Belvédère, de 14h à 17h30 / 18h.

Pour toute information vous pouvez contacter son Président Roger JAMAIS au **04 74 57 44 32** ou le club le **jeudi après-midi au 04 74 57 03 78.**

Rugby Club de la Sevenne

Le RCS, un club pour tous !

Créé en 1988, le Rugby Club de la Sévenne compte à présent près de 230 licenciés répartis sur plusieurs catégories masculines (U14, Seniors, Vétérans), une équipe féminine (Les Menthes) et mixte (Ecole de Rugby)

Le Club de la Sévenne se distingue également par sa catégorie baby rugby qui réunit les enfants à partir de 3 ans. Nous leur transmettons dès leur plus jeune âge les valeurs et la passion du rugby par biais d'ateliers ludiques.

Le RCS est réputé pour son école de rugby récemment labellisée. En effet l'école ayant reçu sa première étoile est maintenant déterminée à en gagner une deuxième rapidement.

Des résultats à la hauteur !

C'est lors des matchs de la phase aller en Régionales 2 que le RCS a su se démarquer.

L'équipe première se trouve dans le trio de tête avec 9 matchs joués sur 18. La réserve qui joue en lever de rideau se trouve en milieu du tableau.

Ce sont de beaux scores qui traduisent un bon début de saison. A mi-parcours du championnat nos joueurs restent motivés et pleins de détermination... nous leurs souhaitons bonne chance pour la suite de cette compétition.



St Vincent de Chuzelles

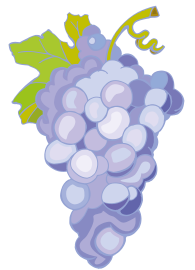


Le début de l'année 2022 a été encore perturbé par la COVID et ses nombreux variants. Aussi nous avons dû annuler notre concours de belote et reporter notre assemblée générale au mois de mai 2022, mais nous avons pu maintenir nos autres manifestations où nous nous sommes retrouvés avec un immense plaisir.

En 2022, nous avons eu aussi la tristesse de perdre 2 de nos adhérentes : Renée PRAS et Marie-Jo BOUCHER.

Nous espérons pouvoir maintenir l'ensemble de nos manifestations 2023, selon le calendrier suivant :

- Dimanche 19 janvier 2023 : Assemblée générale aux Poletières et repas au Mille-Club
- Dimanche 19 février 2023 : Belote à la Blanchonnière
- Dimanche 25 juin 2023 : voyage annuel (poletières le soir)
- Samedi 2 septembre 2023 : après-midi pétanque entre sociétaires (stade et Poletières)
- Samedi 14 octobre 2023 : repas grenouilles à la blanchonnière



En espérant que vous allez tous bien et que nous pourrons nous retrouver régulièrement, nous vous souhaitons une belle année 2023 remplie de convivialité, de partage et surtout une très bonne santé. Continuons à nous protéger et à protéger les autres.

Pour toute information vous pouvez contacter sa Présidente Marie-Thérèse CARRET : 06 75 79 84 73.

LA BIBLIOTHEQUE DE
CHUZELLES
VOUS PROPOSE :



BIBLIO
THEQUES



RENDEZ-VOUS JEUX

A PARTIR DE 3 ANS, ACCOMPAGNÉ
D'UN ADULTE

JEUDIS
9 & 13
FEV & AVR
2023

DE 15H À 16H30

A LA BIBLIOTHEQUE

RÉSERVATION INDISPENSABLE

AU : 04.74.57.78.13

OU

BIBLIOTHEQUE@CHUZELLES.FR

500 ANS
POUR SE DÉGRADER
1 SECONDE
POUR ÊTRE RAMASSÉE



LES JOURNÉES
**Nettoyons
la nature!**

Samedi 18 mars
Rdv 8h devant la mairie

41^{ème} Festival d'Humour de Vienne et alentours

Le MJC de Vienne en collaboration avec 24 communes voisines de Vienne Cordrou Agglomération pérenne



DU 02 AU 24 MARS 2023

CHUZELLES
Mardi 21 mars à 20h30

Infos et billetterie : www.mjc-vienne.org



CHUZELLES



FÊTE de la MUSIQUE

Buvette
Restauration

Préau de la Blanchonnière - Rue du Béal

à partir de

Mardi 20 juin 2023 18h30